

Fonds d'investissement climatiques

PPCR/SC.20/3
19 mai 2017

Réunion du Sous-comité du PPCR
Washington DC
Jeudi 8 juin 2017

Point 3 de l'ordre du jour

RAPPORT D'ACTIVITÉ SEMESTRIEL DU PPCR (RÉSUMÉ)

1 Introduction

1. Le présent rapport semestriel recense les grandes questions stratégiques du Programme pilote pour la résilience climatique (PPCR), dégage les principaux éléments des décisions prises dans l'intervalle intersessions par le Sous-comité du PPCR, et fait le point sur l'état d'avancement de son portefeuille de programmes et de projets. Ce rapport porte sur la période du 1^{er} juillet au 31 décembre 2016 et sur l'ensemble des pays pilotes et des programmes régionaux. Un certain nombre d'éléments du présent rapport, en particulier ceux relatifs à la disponibilité des ressources et à la gestion des réserves de projets, couvrent la période jusqu'au 31 mars 2017, pour faciliter les débats et la prise de décisions au cours de la prochaine réunion du Sous-comité du PPCR en juin 2017.

2 Questions stratégiques

2. Le Sous-comité du PPCR a approuvé tous les programmes stratégiques pour la résilience climatique (SPCR) des pays pilotes d'origine, pour un montant total de financement de 1 034,4 millions de dollars, et 9 idées de projet au titre du Programme de réserve consacrée à la collaboration avec le secteur privé (PSSA) du PPCR, pour un montant de 56,8 millions de dollars. Les pays pilotes d'origine en sont à différents stades d'avancement de l'exécution des projets, avec notamment deux projets achevés avant la fin décembre 2016. Quarante-quatre projets ont également commencé à produire des résultats qui font l'objet de remontées d'informations à partir du terrain.
3. Sur les 10 nouveaux pays du PPCR, deux d'entre eux (Éthiopie et Ouganda) ont présenté leurs programmes stratégiques pour la résilience climatique (SPCR). Les huit autres pays seront tenus de solliciter, d'ici juin 2017, une demande de prorogation du délai en vue de l'approbation par le Sous-comité du PPCR. À ce jour, aucun financement n'est disponible pour permettre aux nouveaux pays pilotes de financer la préparation et l'exécution des projets et programmes, ce qui reste un grave sujet de préoccupation pour ces pays.
4. Disponibilité des ressources. Au 31 mars 2017, le total des engagements attendus au titre des programmes et projets s'élevait à 50,75 millions de dollars. Ce montant inclut une réserve de 10 projets provenant des SPCR approuvés dans le premier groupe de pays pilotes et du PSSA pour approbation par le Sous-comité du PPCR. Compte tenu d'un solde total de financement sans restriction de 46,48 millions de dollars, des contributions attendues pour un montant de 14,94 millions de dollars, et en supposant que soient libérées les réserves pour risques de change, d'un montant de 1,83 million de dollars, le PPCR dispose de ressources potentielles disponibles de 12,5 millions de dollars au total.
5. Gestion des réserves de projets. La politique du PPCR a été présentée au Sous-comité du PPCR lors de sa réunion de décembre 2016 et a été approuvée en janvier 2017. S'agissant des réserves de projets, la politique exige que l'approbation par le Sous-comité du PPCR soit donnée dans les 24 mois qui suivent l'approbation des programmes stratégiques pour la résilience climatique (SPCR). Les projets qui ont déjà dépassé la date limite en janvier 2017 seront annulés d'ici septembre 2017, à moins qu'une demande de prorogation du délai n'ait été approuvée par le Sous-comité. À ce jour, tous les projets en réserve ont dépassé le délai de grâce de 24 mois.

6. Partage des connaissances et participation des pays. Le PPCR a lancé plusieurs programmes régionaux d'échange de connaissances pour faciliter le dialogue et l'apprentissage entre pairs entre tous les pays du PPCR. Des échanges de connaissances ont été réalisés dans les régions Pacifique (juin 2016), Asie-Pacifique (octobre 2016) et Afrique (février 2017). Un échange est pour l'instant prévu dans la région Amérique latine et Caraïbes en juillet 2017. Les pays pilotes ont jugé ces manifestations utiles car elles leur ont donné la possibilité de mieux comprendre les problématiques du changement climatique et les défis du développement et de partager les expériences et les enseignements tirés du processus du PPCR. À l'issue de ces échanges, quatre pays ont souhaité participer à des activités particulières d'apprentissage entre eux, et tous les pays du PPCR ont tenu à intensifier leur dialogue direct. L'Unité administrative des CIF assure le suivi et l'évaluation de l'efficacité des échanges de connaissances, pour en déterminer les lacunes et améliorer les activités de ce type à l'avenir. Les résultats de cette évaluation devraient enrichir la nature de la réunion des pays pilotes du PPCR et des autres manifestations et produits dans le domaine des connaissances.
7. Par le biais de l'Initiative évaluation et apprentissage, le PPCR cherche à faire participer un Partenaire d'apprentissage à la création et à l'animation d'un réseau dynamique d'apprentissage et de connaissances dans lequel la communauté de praticiens du PPCR prend une part active. Il s'agit notamment de faire participer des pays bénéficiaires, des banques multilatérales de développement (BMD), et d'autres parties prenantes, pour réaliser et échanger un apprentissage pratique, fondé sur des éléments concrets, en vue de promouvoir les objectifs de résilience climatique à la fois au sein du PPCR et dans le monde. La Demande de manifestations d'intérêt a été close et une présélection a été faite. Le Partenaire d'apprentissage sera vraisemblablement opérationnel d'ici juillet 2017.

3 Situation du portefeuille de projets du PPCR

8. Au 31 décembre 2016, les pays contributeurs, qui s'étaient engagés à verser 1,15 milliard de dollars au PPCR, avaient apporté 1,13 milliard de dollars. Sur ce montant, près de 1,09 milliard de dollars a été alloué au financement de projets et programmes définis dans les SPCR approuvés, et de ceux identifiés par le guichet de financement du Programme de réserve consacrée à la collaboration avec le secteur privé (PSSA) du PPCR. Un montant supplémentaire de 15 millions de dollars a été alloué pour aider le nouveau groupe de pays pilotes à préparer leurs SPCR.
9. Le portefeuille du PPCR comporte aujourd'hui 72 projets au total, dont 63 font partie des SPCR présentés par le groupe d'origine des neufs pays pilotes du PPCR et deux programmes régionaux. Les neuf autres projets sont appuyés dans le cadre du guichet de financement du PSSA du PPCR.
10. Sur ce total de 72 projets, le Sous-comité du PPCR en a approuvé 59, pour une valeur de 973,8 millions de dollars, ce qui représente 89 % du total des financements indicatifs approuvés pour les projets. Les BMD ont également approuvé 59 projets pour un montant total de 949 millions de dollars, soit 97 % du financement approuvé par le Sous-comité du PPCR.

Tableau 1. Aperçu du portefeuille du PPCR

(au 30 décembre 2016)

	Allocation indicative pour les réserves de projets			Financement approuvé		Décaissement
	TOTAL	IP	PSSA	Comité	BMD	
Financement PPCR (en millions de dollars)	1 089,0	1 032,2	56,8	973,8	949,4	244,9
Nombre de projets	72	63	9	59	59¹	52

¹ Les projets du secteur privé, même ceux qui comprennent plus d'un sous-projet, sont considérés comme approuvés par les BMD une fois que le premier sous-projet est autorisé par le Conseil d'administration d'une BMD.

11. Cofinancement. Le total de cofinancement escompté pour l'intégralité du portefeuille du PPCR s'élève à 2 047 millions de dollars, soit un ratio de cofinancement de 1/1,9. Pour tous les projets approuvés par les BMD, le total cofinancement total escompté devrait atteindre 1 960 millions de dollars, soit un ratio de 1/2. Dans les deux cas, les principaux partenaires de cofinancement des projets et programmes du PPCR sont les BMD, suivis par les pouvoirs publics des pays bénéficiaires, les bailleurs bilatéraux et autres, et le secteur privé. Les projets liés au secteur des infrastructures ont bénéficié de la plus grande part du cofinancement, suivis par ceux relatifs à la gestion des zones côtières et à la gestion du paysage.
12. Approbations du Sous-comité. Le Sous-comité du PPCR n'a approuvé aucun projet au cours de la période considérée. Le montant total de financement approuvé par le Sous-comité du PPCR s'élève toujours à 973,8 millions de dollars. Jusqu'à présent, plus de 89 % du total du financement approuvé l'a été par le Sous-comité du PPCR.
13. Approbations des BMD. Au cours de la période considérée, une approbation a été donnée par une BMD, à savoir pour le *Renforcement de la résilience du secteur énergétique du Mozambique par l'investissement du secteur privé*. Ce projet a été approuvé pour un montant de 10 millions de dollars et sera exécuté par l'IFC. Il porte le nombre total des projets approuvés par les BMD à 59, pour une allocation totale de 939,4 millions de dollars.
14. Exécution et achèvement de projets. Sur les 59 projets approuvés par les BMD, deux projets ont été achevés au 31 décembre 2016, comme l'a indiqué le précédent rapport semestriel du PPCR. Au total, 52 projets sont en cours d'exécution avec des décaissements de fonds du PPCR : 46 du secteur public et 6 du secteur privé.
15. Réserve de projets. Il y a actuellement 10 projets en réserve pour approbation par le Sous-comité, qui nécessitent un montant de financement de 50,75 millions de dollars. Sept projets sont des SPCR approuvés et les trois autres sont financés au titre du PSSA. Tous ces projets sont en réserve depuis plus de 24 mois.

4 Thèmes transversaux

16. Genre et égalité des sexes. La Phase 2 du Plan d'action Genre des CIF a été approuvée par le Comité conjoint CTF-SCF en décembre 2016, pour exécution jusqu'à la fin de l'année 2020. En s'appuyant sur les progrès accomplis lors de la Phase 1, la Phase 2 cherche délibérément à

s'affranchir d'une démarche pure d'« intégration de la question de genre » pour privilégier les résultats dans le cadre d'un objectif plus ambitieux de transformation des relations hommes-femmes, par « l'amélioration de la situation financière des femmes, de leur représentation, et de leurs moyens de subsistance grâce à leur accès aux avantages issus des investissements financés par les CIF ».

17. En novembre 2016, un appui a été apporté à l'équipe du point focal des CIF de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) travaillant sur la République kirghize pour veiller à une meilleure prise en compte des questions institutionnelles du genre dans le processus de préparation du programme stratégique de résilience climatique (SPCR). En outre, l'Unité administrative des CIF a aidé l'équipe de travail de la BERD à soumissionner avec succès pour un financement destiné à l'évaluation et à l'apprentissage au titre des CIF, dans le but d'étudier l'articulation entre les questions de genre, le développement du secteur privé et la transformation institutionnelle du Tadjikistan.
18. Gestion des connaissances. Les CIF continuent la concertation avec les pays du PPCR et les partenaires de développement pour tirer des leçons, faciliter les échanges de connaissances, et promouvoir les pratiques optimales d'adaptation au changement climatique. Dans le cadre précis des Dialogues et échanges régionaux, l'Unité administrative des CIF continuera d'assurer le suivi de chaque pays à des intervalles d'un, trois et six mois, afin de déterminer quels types de connaissances ou d'enseignements acquis lors de ces échanges ont été appliqués par les participants en retournant dans leurs pays, s'ils ont été appliqués et dans quelle mesure. Ces échanges régionaux trouveront leur aboutissement lors de la réunion des pays pilotes du PPCR en octobre 2017, au cours de laquelle l'Unité administrative des CIF présentera ses conclusions, et une plateforme d'apprentissage du PPCR sera mise en place.
19. Évaluation et apprentissage. Un appel à propositions d'évaluation et apprentissage a attiré avec succès la participation d'un certain nombre d'entités des CIF, et a abouti à 11 propositions d'évaluation et apprentissage de la part de BMD, de pays bénéficiaires et d'observateurs. Sur les 11 propositions soumises, 9 provenaient de projets du PPCR. Après un examen exhaustif par le Groupe consultatif et l'Unité administrative des CIF, 6 propositions axées sur le PPCR ont été approuvées par le Groupe consultatif de l'Initiative évaluation et apprentissage, dans le but d'entreprendre des études fondées sur des éléments concrets pour évaluer l'efficacité des CIF en tant que laboratoires d'apprentissage. Les propositions du PPCR ont porté sur divers sujets liés aux quatre thèmes d'apprentissage prioritaires énoncés dans le plan d'activité des CIF.
20. Suivi et rapports. Après trois ans de mise en œuvre de la boîte à outils de suivi et rapports, les CIF procèdent au cours du premier semestre 2017 à un inventaire général du système de suivi et rapports du PPCR. Cet examen analyse les moyens d'améliorer l'efficacité et l'utilité du système et se penche sur les problèmes de mise en œuvre rencontrés ces trois dernières années. Les principales problématiques sont liées à la cohérence et à la fiabilité des données, et à l'accès à des données plus granulaires et plus spécifiques aux projets. Le système révisé de suivi et rapports du PPCR sera présenté à la réunion du Sous-comité du PPCR en juin 2017.